Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260401-2026050_DEL-DE

LE CITÉ JARDIN RHEU

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 1ER AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-050

Le mercredi 1er avril 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme O'SULLIVAN, M. BERNARDET, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LEFEVRE, M. LE CUNFF, Mme LAYEC, Mme LOURDAIS, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER MABILLE, M. BOUGET, M. ARS et M. DUVAL.

Excusé : Mme YVET (pouvoir à M. LESNÉ), Mme MACIÉ (pouvoir à M. DENIS) et Mme GUENÉ (pouvoir à Mme LIVIER MABILLE).

Mme Sarah VANDENDRIESSCHE a été élue secrétaire.

Date de convocation : 26.03.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de votants : 28

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÈCHE « LES P'TITS LOUPS »

Rapporteur : **M. LESNÉ**

La crèche « Les P'tits Loups », association Loi 1901, a pour but de gérer et organiser un établissement d'accueil collectif à la journée pour les enfants de 2 ans et demi à 4 ans sur le territoire de la commune de Le Rheu.

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'article 8 de la convention de partenariat en date du 03 octobre 2024

Considérant qu'il est décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette désignation
Considérant les candidatures à siéger au sein du Conseil d'Administration de la crèche « Les P'tits Loups » :

- pour la liste « Le Rheu ensemble » : M. Philippe DENIS et Mme Liz O'SULLIVAN
- pour la liste « Le Rheu Nouveau Citoyen » : Mme Agnès LIVIER MABILLE

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité *(Mme VANDENDRIESSCHE ne prenant pas part au vote) :*

- pour la liste « Le Rheu ensemble » : M. Philippe DENIS et Mme Liz O'SULLIVAN,
- pour la liste « Le Rheu Nouveau Citoyen » : Mme Agnès LIVIER MABILLE

comme représentants de la Ville auprès du Conseil d'Administration de la crèche « Les P'tits Loups ».

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Sarah VANDENDRIESSCHE

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU 35650 Ille et Vilaine

Bruno LESNÉ